



Relations avec les Représentants du Personnel

Lien : <https://maroc-performance.com/formation/relations-avec-les-representants-du-personnel>

 DURÉE
3 jours (21h)

 RÉFÉRENCE
DTA77

 CATÉGORIE
**Instances
Représentatives du
Personnel, Syndicats,
CHSCT/CSSCT**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Appréhender le contexte juridique des relations sociales dans l'entreprise
- ✓ Distinguer le rôle et les moyens de chaque mandat
- ✓ Discerner le statut protecteur des institutions représentatives du personnel

POUR QUI ?

- ✓ Responsables et fonctions RH
- ✓ Responsables des relations sociales



Programme détaillé

1 / Cerner le contexte juridique des relations sociales dans l'entreprise

- Adapter son système de relations sociales à l'entreprise
- Les enjeux des élections professionnelles, nouveaux délais
- Importance du protocole d'accord préélectoral
- Mise en place du CSE
- Les organisations syndicales et représentativité
- Quel rôle pour le(s) représentant(s) de proximité ?
- La négociation collective
- Avec qui négocier ? thèmes de négociation obligatoire
- Les règles de validité des accords collectifs
- Les conséquences d'une absence d'accord, remise en cause des accords
- Le rôle des élus du CSE en l'absence de délégué syndical

2 / Distinguer le rôle et les moyens de chaque mandat

- Le rôle de chaque institution
- Les attributions du CSE
- Information et consultation du CSE : quel contenu de la BDESE ? qui informer/consulter ?
- Renforcement des prérogatives santé-sécurité et conditions de travail
- Quid de la CSSCT ?
- Cas d'expertise et délais prévus
- Droit d'alerte du CSE
- Attributions des différents mandats syndicaux : DS, RS au CSE et RSS
- Le conseil d'entreprise

- Les représentants de proximité
- Les moyens des représentants du personnel
- Les moyens matériels et financiers
- Quid de l'utilisation des TIC (Internet, Intranet, réseaux sociaux...) ?

3 / Discerner le statut protecteur des institutions représentatives du personnel

- Les spécificités du statut et prévenir tout risque de contentieux
- Qu'est-ce qu'un salarié protégé ? qui est concerné ? pour quelle durée ?
- Les droits et obligations des représentants du personnel
- Éviter le délit d'entrave
- La procédure de licenciement des salariés protégés
- Comment exercer le pouvoir disciplinaire ?
- Procédure de rupture du contrat de travail d'un salarié protégé
- Limitations aux durées des mandats des élus du CSE

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 15 au 17 Juil. 2026

 Présentiel - Casablanca

 09 au 11 Sep. 2026

 Distanciel

 11 au 13 Nov. 2026

 Distanciel

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

🔄 Réservation & Renseignements

📞 **Téléphone** : +212 522 247 210

✉️ **Email** : contact@maroc-performance.com

🌐 **Web** : <https://www.maroc-performance.com>

Document généré le 12/07/2026 — Réf : DTA77

Maroc Performance — Tous droits réservés

Maroc Performance